



Intervention de Pierre FACON,
Conseiller Général de Neuilly-Plaisance

Séance plénière du Conseil Général
de la Seine-Saint-Denis du 27 septembre 2005

DEBAT SUR EMPLOI EN SEINE-SAINT-DENIS

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Dans le bilan du président (juin 2005) vous dites votre politique de développement économique s'articule notamment sur le soutien et à la création des très petites entreprises, du soutien à la recherche et à l'innovation.

Vous êtes donc ici en concordance complète avec le nouveau Gouvernement Villepin, et son plan d'attaque pour aller chercher les emplois dans les Très Petites Entreprises ; je vous citerais ici le chèque emploi, afin d'éviter les procédures administratives lourdes liées à l'embauche et à l'édition des bulletins de salaire ; je vous citerais les 1000 euros, pour les jeunes qui prennent un emploi dans un secteur « connaissant des difficultés de recrutement » ; je vous citerais le contrat nouvel embauche, qui permettra aux petites entreprises de mieux s'adapter aux contraintes liées à leur structure ; et ne me parlez pas de votre sempiternel "cadeau fait aux patrons" car ce nouveau dispositif est assorti des garanties pour le salarié comme le complément d'allocation chômage ou la mobilisation de moyens nouveaux de reclassement.

Il est nécessaire de s'adapter au monde économique actuel ; ce type de contrat est une réponse, mais je vais plus loin : il est nécessaire de revoir nos structures de recherche d'emploi, trop lourdes, proposant parfois des emplois qui sont déjà pourvus. Mettre en relation directement le chercheur d'emploi avec l'entreprise qui en propose un, voilà ce qu'il convient de réaliser. Comment expliquer que des petites annonces dans nos centres commerciaux par exemple, restent des jours sans trouver preneur, alors que la main d'œuvre potentielle existe ? Plus de souplesse est nécessaire, et les grosses structures ne sont pas forcément les plus adaptées.

Il y a aussi le nouveau contrat CI-RMA qui monte en puissance avec 6000 propositions et le contrat d'avenir, qui recueille 90 000 engagements de départements pour l'instant. A la fin juin, 80 départements auront signé pour mettre en place ce type de contrats. Alors que vous annoncez vouloir impulser une dynamique dans le domaine de l'emploi, pourquoi restez-vous en marge devant de telles opportunités de réinsertion pour les Rmistes ? Pour ce qui concerne l'accès aux droits sociaux, et notamment au RMI, je

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





vous proposerais de jouer votre rôle complètement, à savoir de n'attribuer cette allocation qu'au réels ayant-droits, en clair, contrôlez les bénéficiaires. Vous êtes également en concordance avec le gouvernement lorsque vous soutenez la recherche, l'innovation et le transfert de technologies.

Le meilleur moyen de lutter contre les pays comme la Chine ou l'Inde en étant meilleur qu'eux sur des domaines impliquant de grandes compétences ; pour faire court, même si c'est un peu caricatural, Il est plus facile de fabriquer une chemise qu'une centrale électrique à énergie éolienne.

Dominique de Villepin va accorder dès cette année une dotation de un milliard d'euros à l'Agence de l'Innovation Industrielle, agence décidée par le Président Chirac, et qui permettra de financer des grands projets technologiques dans les domaines de l'énergie solaire, des biotechnologies ou des biocarburants. Je pense que des sociétés bénéficieront de ces aides.

Je vous remercie.

CONTRAT NOUVELLE EMBAUCHE

Monsieur le Président, chers collègues,

Je trouve votre rapport intéressant, et pour une fois différent de ce que l'on a l'habitude de lire de votre part sur ce sujet.

Je souhaiterais intervenir sur le Contrat Nouvelle Embauche, qui m'apparaît comme une mesure la plus en adéquation avec notre temps.

Vous ne pouvez pas, Monsieur le Président, éluder le fait que le risque est inhérent à la notion même de vie. Toute action dans la vie, économique ou non, comporte un risque, risque qu'il faut essayer d'analyser avant de se lancer dans une aventure. Si trop de danger est associé à un risque, vous essayer d'éviter l'action, ou de limiter les impacts du risque s'il devait survenir.

Eh bien c'est ce que vivent beaucoup de chefs d'emprise lorsqu'ils embauchent une personne en Contrat à Durée Indéterminée. Ils prennent le risque de devoir mettre en péril leur entreprise entière, et par là même de devoir licencier plusieurs personnes, car il n'y a pas suffisamment de souplesse dans le contrat. Le Contrat Nouvelle Embauche est bien là pour limiter les risques pour une entreprise d'embaucher un nouveau salarié ; car pendant les deux premières années, l'entreprise aura pu tester parfaitement l'adaptation du poste à la personne recrutée.

Par ailleurs, vous pointez du doigt le paradoxe d'un territoire, celui de la Plaine-Saint-Denis, où l'activité économique est très forte et où le chômage était à 29% au recensement de 1999. Même si l'on peut espérer que les

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





chiffres se sont améliorés depuis 6 ans, je ne comprends pas pourquoi vous souhaitez dépenser de l'argent pour les emplois tremplin là où il faudrait forcer sur la formation ; mais j'aurais l'occasion tout à l'heure de revenir sur cette mesure à caractère hautement politique.

Je vous remercie.

CONTRAT D'AVENIR

Monsieur le président, chers collègues,

Le "contrats d'avenir", tel est l'objet de ce rapport ; et dans le document, la convention entre l'Etat et le Département porte sur l'ensemble des dispositifs favorisant l'accès à l'emploi . Sachez que je suis heureux de voir ce rapport à l'ordre du jour, avec, je l'espère, une réussite à la clé.

Mais quelle différence entre les discours dévalorisant les divers dispositifs d'accompagnement vers l'emploi entendus ici même voici quelques mois et notamment sur le CI-RAM et le contenu de ce rapport !

Je suis heureux de voir le département s'engager à travailler de concert avec les services de l'Etat pour la réussite de ces contrats.

La réunion commune de la 1ere et 2eme commission a montré l'importance du volet formation pour réussir un parcours d'insertion. Je suis satisfait de voir dans ce rapport l'importance donnée à cet aspect, comme en témoigne le rôle que vous comptez donner à des organismes de terrain comme l'AFPA.

il est indéniable que la formation est un des leviers majeurs pour la réussite de nos jeunes ou moins jeunes, encore faut-il que le parcours construit mène à des métiers que nos entreprises recherchent.

Des structures dans notre département travaillent efficacement pour accompagner vers l'emploi des populations fragiles. Avec un taux de placement dans l'entreprise de 57% et donc de réussite, les plates-formes Horizon 93 à Romainville et Force à Villepinte gérées par l'AFPA, sont des partenaires privilégiées. Avec 1000 personnes formées annuellement, il est nécessaire, Monsieur le Président, d'aller au delà d'un partenariat. Il faudrait par exemple passer un contrat d'objectif avec ces structures, et vous seriez alors dans votre "cœur de métier" si je peux dire, puisque vous deviendriez partenaire de la formation qui réussit, en faisant se rejoindre insertion et intégration dans l'entreprise.

L'AFPA, et notamment le centre de Stains, développent actuellement des formations de service à la personne et aux entreprises, dans des domaines recherchés comme l'aide aux personnes âgées et handicapées. Ces formations répondent à de véritables demandes. Je suggère que vous vous rapprochiez de cet organisme de formation afin de d'imaginer comment un partenariat constructif avec cette structure pourrait permettre de répondre

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département – esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





encore mieux aux exigences du marché. Je vous suggère, Monsieur le Vice-Président Popelin, d'aller visiter le centre de Stains pour vous rendre compte combien ces professionnels de la formation ont envie d'apporter leur expertise aux métiers les plus recherchés.

Dans le rapport, nous lisons que la Région sera sollicitée sur le volet formation. J'aurais préféré qu'elle le soit plus, et que les crédits qu'elle dégage pour la mise en oeuvre des emplois tremplin soient dédiés à la formation de nos jeunes afin de plaquer à la réalité de nos entreprises.

Je vous remercie.

EMPLOI TREMPLIN

Monsieur le Président,

Vous êtes pleinement dans votre rôle lorsque vous accompagnez les jeunes vers l'emploi car l'insertion est la compétence du département.

Les débats en réunion commune de première et deuxième commission ont montré combien il était urgent de former nos jeunes pour répondre aux exigences de nos entreprises. La formation est une nécessité si nous voulons que nos entreprises soient dans le peloton de tête de l'innovation et donc créent des emplois, et je préférerais largement que l'argent que vous allez dépenser pour aider la région à mettre en oeuvre son dispositif idéologique des emplois tremplins serve à faciliter l'accès à la formation de nos RMIstes par exemple.

Ne croyez-vous pas que la région sorte de son objectif premier lorsqu'elle se substitue entièrement à l'Etat ?

Vous parlez souvent d'exacerbation de concurrence entre les territoires ; mais en favorisant ce type de contrat, vous développez ce genre de concurrence, en proposant des contrats que toutes les régions n'offrent pas systématiquement, et que certaines n'ont surtout pas ajouté à leur catalogue d'augmentation d'impôt locaux. Car bien-sûr ces emplois tremplins augmenteront la pression fiscale et vous direz, comme les régions socialistes le martèlent depuis les dernières élections que c'est à cause du gouvernement de droite et de la décentralisation que vous avez dû augmenter les impôts. Ce sera un mensonge de plus, mais nous en avons maintenant l'habitude.

Mais au fait, quel genre de dispositif, allez-vous mettre en place, Monsieur le Président ? Qui allez-vous embaucher ? pour quelle genre d'associations ? les chiffres dont nous disposons actuellement au niveau régional montrent le semi-échec de ces mesures : avec un nombre d'emplois tremplins créés de

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr





341 depuis début 2005, la région est loin de la cible fixée à 1000 pour cette année, et j'ai ouï-dire que certains postes de direction étaient recrutés dans le cadre de ces mesures.

Ainsi, une association « Action 20è » située 9, rue des Cascades 75020 Paris peut recruter son Directeur opérationnel avec le statut d'emploi tremplin : salaire **37 500 € net par an**. Même opération pour le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines (CAUE 78) qui recrute un chargé de mission avec un salaire de **27 870 € net par an**.

On est donc très loin de la cible fixée à l'origine et il semblerait même que la Région se crée de nouveaux besoins financés par ce mécanisme, dont les arrières pensées politiques sont assez claires.

Enfin, Monsieur le président, les offres d'emplois aidés dont nous allons débattre ensuite me semblent déjà suffisamment complexes pour ne pas en rajouter. Je finirais ici mon intervention en disant que ce sont les entreprises compétitives qui créent les emplois, c'est donc celles-ci que vous devez épauler en les aidant à trouver du personnel formé.

L'argent public de nos collectivités devraient surtout être utilisé pour l'investissement dans les lycées et les collèges par exemple et non dans la création de postes éminemment administratifs qui ne seront jamais un véritable tremplin pour l'emploi de public en réelles difficultés.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie.

Pierre FACON à votre écoute :

Adresse postale : Pierre FACON - Groupe UMP/LNC/DVD - Conseil Général - BP 193 - 93003 Bobigny Cedex

Adresse Bureaux : Hôtel du Département - esplanade Jean Moulin - 93000 Bobigny

Téléphone : 01 43 93 93 42 **Télécopie :** 01 43 93 92 53 **Mobile :** 06 75 24 67 54

Site : <http://www.pierre-facon.fr> **Blog :** <http://www.pierre-facon.fr/blog>

Courriel : contact@pierre-facon.fr

